



**New Brunswick  
Paint Recycling Program  
Depot Guidelines**

**Programme de recyclage de  
peintures au Nouveau Brunswick  
Manuel d'instructions techniques  
pour les Dépôts**



**Programme de recyclage de peintures  
au Nouveau Brunswick  
Manuel d'instructions techniques pour  
les Dépôts**



## 1. INTRODUCTION

Le but du manuel d'instructions techniques pour les dépôts est de donner des directives pratiques aux opérateurs qui participeront en tant que centre de recyclage au programme de recyclage du Nouveau Brunswick (le "Programme"). Ces instructions ne peuvent en aucun cas se substituer aux lois et règlements de la province du Nouveau-Brunswick ou du gouvernement fédéral et ne peuvent en aucun cas dégager l'opérateur de ses obligations d'appliquer la législation.

Product Care Association n'accepte aucune responsabilité et n'endossera aucune responsabilité pour quelque dommage que ce soit causé par l'usage de l'information contenue dans cette publication.

### Informations préliminaires

Le Règlement sur les matières désignées (la "Régulation"), afférent à la Loi sur l'assainissement de l'environnement oblige les propriétaires de marque de certaines peintures à mettre en place dans la province un programme de recyclage de la peinture et à gérer les restants de peinture des consommateurs. Product Care Association est une association à but non lucratif qui a développé et qui gèrera le Programme au nom des propriétaires de marques de peinture.

Product Care possède des contrats avec les gouvernements locaux, les détaillants de peinture et autres commerces tels que les centres de consignes de boisson pour qu'ils agissent en tant que centres de collecte des restants de peinture pour le profit des consommateurs.

## 2. LES PRODUITS ACCEPTÉS

Le Programme inclut la peinture architecturale dans des contenants en deçà de 23L et toutes les sortes de peinture en aérosol pour usage architectural, application automobile ou autres usages. Il existe deux grandes catégories de peinture architecturale : les peintures vendues aux consommateurs: « latex ou peinture à eau » et peinture « alkyde ou peinture à l'huile ». Ces deux types de peinture sont acceptés par le programme peu importe le fini ou le lustre de la peinture (mate ou brillante).

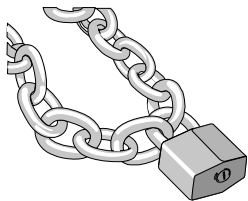
Le Programme accepte les restants de peinture de n'importe quel utilisateur de peinture incluant :

- Propriétaires
- Peintres professionnels
- Autres commerces

**Voir Annexe A, produits acceptés et non acceptés.**

### 3. OPERATIONS DU DEPOT

#### 3.1 Sécurité du Dépôt



Durant les heures normales d'ouverture, seul le personnel doit avoir accès aux bacs et barils de collecte.

Quand le dépôt est fermé ou sans supervision, la peinture collectée doit être entreposée en sécurité ou verrouillée à l'intérieur des locaux de telle manière que les animaux ou autres personnes ne puissent y accéder.

#### 3.2 Les fournitures du Dépôt

Le Programme fournira au centre de collecte de peinture les matériaux suivants:

1. Le manuel du depot.
2. L'affichage du depot.
  - affiche d'entrée – pour informer les consommateurs que les locaux constituent un Dépôt du Programme.
  - affiche d'information sur les produits pour renseigner le personnel et les consommateurs sur les produits acceptés ou non par le Programme.
3. Deux bacs de collecte (photo à gauche) pour les contenants de peinture.
4. Un baril de 205 L (45 gallons) pour les peintures en aérosol.
5. Une trousse de déversement.
6. Les étiquettes pour les bacs et les barils.
7. Les documents de transport (connaissance).
8. Les autocollants de renonciation pour l'Échange de Peinture (si applicable).



#### 3.3 Réception des restants de peinture des consommateurs

**Important:** Ne jamais ouvrir le contenant ou laisser le consommateur ouvrir le contenant.

- ▶ Examiner le contenant pour s'assurer que:
  - Ce type de peinture est inclus dans le Programme - refuser tous produits non acceptés et expliquer que le Programme ne couvre que certains types de peinture.
  - Le contenant est scellé de manière appropriée.
  - Le contenant est étiqueté de manière appropriée.

De plus, si la peinture satisfait au programme d'Échange de Peinture, la disposer sur le rayonnage de Peinture d'Échange (voir les dispositions de la Peinture d'Échange).

- ▶ Entreposer les produits correctement:
  - Immédiatement disposer les contenants de peinture à l'intérieur du bac -
    - Disposer les contenants de 5 gallons au fond du bac
    - Tous les contenants doivent être rangés bien droits et serrés les uns contre les autres.
  - Placer les peintures en aérosols dans les barils de 205 L.
  - Ne pas sur remplir les bacs ou les barils.
  - Remettre le couvercle sur le bac ou le baril.

### 3.4 Ramassage des bacs

- ▶ Pour commander un ramassage, appeler Hébert's Recycling au (506) 773-1880 et mentionner:
  - Votre dépôt/nom de la compagnie.
  - Nombre de bacs ou de barils à récupérer.
  - Toutes fournitures nécessaires (étiquettes etc.).

Un ramassage devra être commandé lorsque:

- Plus de la moitié de vos bacs sont pleins.
- Le baril de peinture en aérosol est presque plein.

Hébert's fournira:

- Des bacs et/ou des barils de remplacement et autres fournitures demandées.
- Les étiquettes de transport de matières dangereuses qui devront être apposées aux bacs et barils de remplacement avant usage.
- Les documents de transport que vous devez signer.

▶ Préparation pour le transport:

- Assurez-vous que les couvercles des contenants de collecte sont correctement fermés.
- Assurez-vous que les contenants de collecte sont étiquetés avec le libellé approprié susmentionné TDG I.
- Signez les documents d'expédition fournis par Hébert's Recycling.

#### 4. DOCUMENTATION

- ▶ Formulaire d'inspection mensuelle: Les dépôts de collecte sont tenus d'effectuer une inspection mensuelle du Dépôt en accord avec l'annexe B.
- ▶ Formulaire d'Échange de Peinture (pas applicable aux détaillants de peinture) – le « faxer » à Product Care au 1-866-975-2982 (sans frais) ou « scanner » et envoyer par courriel à [lori@productcare.org](mailto:lori@productcare.org), à la fin de chaque mois (Annexe C).
- ▶ Des copies des documents de transport dûment complétés (fournis par le transporteur la compagnie Hébert's Recycling) doivent être conservées par le Dépôt pour une période de deux ans.

#### 5. ÉCHANGE DE PEINTURE

Le programme d'Échange de Peinture expose et offre gratuitement aux consommateurs des contenants spécifiques de restants de peinture. Tous les dépôts de collecte offriront ce service au public à l'exception des détaillants de peinture. Les étagères d'Échange de Peinture doivent être accessibles facilement aux consommateurs.

- ▶ Contenants répondants aux conditions du programme d'Échange de Peinture:
  - PAS d'aérosols - les aérosols ne doivent pas être donnés en application de ce programme d'échange de peinture.
  - Les contenants qui semblent être remplis à plus de 50% au toucher (Ne pas ouvrir le contenant).
  - La couleur de la peinture doit être indiquée sur le contenant ou sur l'étiquette.
  - Sélectionner les contenants avec les étiquettes d'origine.
  - Sélectionner les contenants en bon état (absence de rouille ou de dommage).
  - Secouer les contenants pour être certain que la peinture est encore liquide à l'intérieur.

Disposer les contenants sélectionnés sur les étagères affectés à l'Échange de peinture.

- ▶ Signature de sortie pour les contenants d'Échange de Peinture:

Parce que les peintures données dans le cadre du Programme d'Échange de peinture sont des produits usagés, certaines procédures doivent être suivies-

  - Apposer l'autocollant de renonciation sur le dessus du contenant une fois que la peinture a été choisie.
  - Le consommateur doit lire et compléter le formulaire d'Échange de peinture (Annexe C).

De plus, le dépôt doit compléter le bas des formulaires d'Échange de peinture à la fin de chaque mois et doit le « faxer » à Product Care au 1-866-975-2982 (sans frais) ou doit le « scanner » et l'envoyer par courriel à [lori@productcare.org](mailto:lori@productcare.org).

## 6. SANTÉ & SECURITÉ

Il est de votre responsabilité de vous assurer que vos locaux et activités incluant la collecte de peinture soient en accord avec les obligations de Travail Sécuritaire NB.

- ▶ Ci-joint des directives générales de sécurité afférentes au Programme:
  - NE PAS fumer près des lieux de collecte et d'entreposage de peinture.
  - NE PAS ouvrir les contenants de peinture.
  - NE PAS accepter de contenants qui n'ont pas été fermés de manière appropriée ou qui sont inconnus.
  - NE PAS accepter de produits étrangers au programme.
  - Lire l'étiquette sur chaque contenant.
  - Lavez vous les mains avant de manger, fumer ou d'aller aux toilettes.
  - Suivre les procédures décrites dans ce manuel.
  
- ▶ Suivant le type de peinture, l'étiquette peut contenir des avertissements ou symboles représentatifs d'un danger particulier. Voici des symboles représentatifs de danger particulier trouvés communément sur les contenants de peinture:

### *ATTENTION POISON*



Ce symbole est un avertissement que le produit peut être toxique si vous inhalez les vapeurs ou si vous l'avalez accidentellement ou en cas de contact avec les yeux ou la peau. Évitez l'inhalation, l'ingestion et tout contact avec la peau.

### *ATTENTION EXPLOSIF*



Un gaz à compression est un produit avec son contenant sous pression, par exemple un aérosol.

Toujours manipuler et entreposer le produit avec précaution. Il peut être dangereux que le produit soit accidentellement surchauffé, percé, ou endommagé.

***ATTENTION PRODUIT INFLAMMABLES***



Les peintures à base de solvant contiennent généralement des éléments inflammables ou combustibles, qui s'enflammeront facilement et continueront à brûler en présence d'une source d'énergie, flammes ou étincelles.  
Évitez l'inhalation des vapeurs, tenir loin des flammes, des étincelles ou de toute source de chaleur. Évitez l'ingestion et tout contact avec la peau.

***ATTENTION TOXIQUE***



Ce symbole est un avertissement que le produit peut être toxique ou poison si vous l'avalez accidentellement ou en cas de contact avec les yeux ou la peau. Évitez l'ingestion et tout contact avec la peau.





## 7. EN CAS DE DÉVERSEMENT

Le Programme fournit à chaque dépôt une trousse de déversement. Assurez-vous que la trousse contient tous les éléments fournis à l'origine et qu'elle est accessible à tous moments.

**Important:** Réagissez rapidement de telle manière que la fuite de peinture ne cause pas de dommage à l'environnement ou présente un risque de dommages personnels.

### *Procédures de réponses en cas de déversement:*

- Assurez-vous de votre sécurité personnel- Si le déversement concerne des produits de peinture à base de solvant, assurez-vous d'une bonne ventilation et qu'il n'y est pas de source de chaleur. Mettre les vêtements de protection fournis dans la trousse de déversement.
- Sécurisez la zone- Restreindre l'accès de la zone de déversement aux seules personnes habilitées à la contrôler.
- Arrêter le flux de la peinture- Disposer le contenant qui fuit droit ou dans une position qui minimise la fuite ou placer quelque chose en dessous pour récupérer le déversement.
- Contenir le déversement- Si nécessaire, couvrir les drains et /ou placer des barrières pour contenir le déversement dans une petite surface.
- Nettoyer le déversement- Éponger le produit du déversement en utilisant les matériaux absorbants fournis, puis placer ensemble les matériaux absorbants avec tout produit de contrôle du déversement utilisé, vêtements protecteur contaminés et produits de nettoyage. Sceller les sacs et les placer dans les bacs de collecte pour enlèvement.

Enlever tout vêtement qui peut être contaminé. Lavez- vous soigneusement les mains, le corps pour enlever toute éventuelle trace de produits faisant l'objet du déversement. Remplacer tout produit de contrôle de déversement qui a été utilisé.

- Rappporter le déversement- Rappporter le déversement immédiatement par téléphone au Programme s'il est:
  - Plus importante que 2 gallons ou
  - Ne peut être contenu et pénétre l'environnement ou
  - Entraîne une blessure

Appelez : Hebert Recyclage au (506) 773-1880 ou Product Care au 1-888-772-9772.

Pour tous déversements, remplir le rapport d'incident (voir l'annexe D) et le faxer au bureau de Product Care immédiatement à 1 866-975-2982.

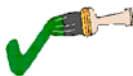
## PRODUCTS ACCEPTED/NOT ACCEPTED

### Architectural (Household) Paints

(Maximum Container Size: 23 Litres)

- All containers must be properly sealed, labeled and in original container.
- Full, partially full and empty containers are acceptable.

#### ACCEPTABLE HOUSEHOLD PAINTS



- ✓ Interior & exterior : latex, acrylic, water-based, alkyd, oil-based, enamel
- ✓ All types of finishes & sheens including textured
- ✓ Deck coatings & floor paints (including elastomeric)
- ✓ Concrete, drywall, stucco & driveway paints and sealers (non-tar-base)
- ✓ Marine paints (except antifouling)
- ✓ Melamine, metal & anti-rust paints
  
- ✓ Stains & shellacs
- ✓ Stain blocking paints
- ✓ Swimming pool (single component)
- ✓ Varnishes & urethanes (single component)
- ✓ Wood and masonry water repellents & sealers
- ✓ Wood finishing oils & preservatives (containing no pesticides)
- ✓ Already empty paint containers



#### Paint Aerosols

(Maximum Container size: 660g or 24 oz)

- All types of spray paint or paint aerosols- including consumer, automotive and industrial aerosols.
- Already emptied, partially full or full containers are accepted.

#### UNACCEPTABLE PRODUCTS



- ✗ Brushes & rollers
- ✗ Bulging containers
- ✗ Caulking compound, epoxies, glues or adhesives
- ✗ Colorants & tints
- ✗ Deck cleaners
- ✗ Industrial paints & finishes (baked-on, heat resistant etc...)
- ✗ Non-aerosol automotive paints
- ✗ Non-aerosol craft paints
- ✗ Paint thinners, mineral spirits or solvents
- ✗ Pesticide containing products e.g. creosote
- ✗ Quick drying paints
- ✗ Resins
  
- ✗ Roof patch or repair
- ✗ Tar-based or bitumen based product
- ✗ Traffic or line marking paint
  
- ✗ 2 part or component paints
- ✗ Improperly sealed containers or leaking
  
- ✗ Unidentifiable or unlabelled containers

# PRODUITS ACCEPTÉS ET NON ACCEPTÉS

## Produits de Peintures Architecturaux Acceptés

(Contenants de format de moins de 23 litres)

- Tous les contenants doivent être proprement scellés, étiquetés et d'origine.
- Les contenants déjà vides, partiellement pleins ou pleins sont acceptés.

### PRODUITS DE PEINTURES ARCHITECTURAUX ACCEPTÉS



- ✓ Peintures intérieures et extérieures (latex, base à l'eau, alkyde, base à l'huile, émail)
- ✓ Toutes les sortes de fini ou de lustre de peinture, mat ou brillant, incluant les peintures texturées
- ✓ Revêtements à patio ou terrasse et peintures à plancher (incluant élastomeric)
- ✓ Peintures et scellants à béton, cloison sèche, stucco, (non bitumineux/à base de goudron)
- ✓ Émail à bateau (excepté peinture antisalissure)
- ✓ Peintures mélamine, à metal ou antirouille
- ✓ Teintures & vernis à base de résine (shellac)
- ✓ Peintures antisalissures
- ✓ Peintures à piscine (un composant)
- ✓ Vernis & uréthanes (un composant)
  
- ✓ Scellants et imperméabilisants à l'eau à maçonnerie et à béton
- ✓ Préservatifs, huiles protectrices à bois (sauf ceux avec des pesticides)
- ✓ Contenants de peinture vide



### Peintures En Aerosol Acceptés

(Contenants de format de moins de 660 g ou 24 oz)

- Toutes les peintures en aérosol incluant peintures en aerosol automobiles.
- Les contenants déjà vides, partiellement pleins ou pleins sont acceptés.

### PRODUITS NON ACCEPTÉS



- X Pinceaux et rouleaux
- X Contenants gonflés
- X Bouche-pores, époxy, colles et adhésifs
- X Colorants
- X Nettoyants à terrasse
- X Peintures industrielles & peintures cuites
- X Peintures automobiles (excepté les aérosols)
- X Peintures artistiques (excepté les aérosols)
- X Dissolvants, essences minérales
- X Produits contenant des pesticides, ex. créosote
- X Peintures à séchage rapide
- X Résines
- X Goudrons et enduits pour toiture
- X Produits bitumineux ou à base de goudron
- X Peintures de signalisation
  
- X 2 composantes ou peintures en 2 parties
- X Contenants mal fermé (non-étanches)
- X Contenants non- identifiés

## Examples of Unacceptable Products/ Produits Non Acceptés



This is an unacceptable container based on a number of reasons.

1. It has no label.
2. It is an unknown product.
3. Not properly sealed.
4. Container integrity is in question.

Ceci est un récipient inacceptable pour les raisons suivantes :

1. Il n'a aucune étiquette.
2. C'est un produit inconnu.
3. Pas correctement scellé.
4. L'intégrité du récipient est questionable.



Resins are not acceptable to the program at all.

Les résines ne sont pas acceptées dans le programme.



This product is not acceptable for two reasons.

1. It is not properly sealed.
2. An industrial product.

Ce produit n'est pas accepté pour deux raisons.

1. Il n'est pas correctement scellé.
2. C'est un produit industriel.



Non-aerosol (liquid) automotive paint is not accepted by the program.

La peinture automobile n'est pas acceptée dans le programme (sauf aérosols).



Colorants, tints and other paint additives are not accepted by the program.

Les colorants et autres additifs de peinture ne sont pas acceptés par le programme.





Roofing products are not accepted by the program.

Les enduits de toiture ne sont pas acceptés par le programme.



Indicators on the label such as “quick drying” are usually a sign that it is an industrial product.

WHMIS labelling is another indicator that a product is for industrial or commercial use and not accepted by the program.

Les indicateurs sur l'étiquette telle que « séchage rapide » sont habituellement un signe que c'est un produit industriel.

Avoir une étiquette SIMDUT est un autre indicateur qu'un produit est pour l'usage industriel ou commercial et ce type de produit n'est pas accepté par le programme.



Other symbols, such as this dangerous goods transportation label, indicate that a container is an industrial product and not acceptable in the program.

D'autres symboles, tels que cette étiquette de transport des marchandises dangereuses, indiquent qu'un récipient est un produit industriel et non-acceptés dans le programme.



Paint in glass containers are unacceptable unless it is the original labelled containers, as in the case of some brands of shellacs.

Les peintures dans des récipients en verre ne sont pas acceptées à moins que ce soient les récipients originaux, comme dans le cas de quelques marques de gommes laque.



Part A, part B, or two-part paints are industrial and are therefore unacceptable.

2 composantes ou peintures en 2 parties - Ces produits ne sont pas acceptés



Transportation of dangerous goods label is an indication of an industrial product and is not acceptable in the program.

L'étiquette de transport de matières dangereuses est une indication d'un produit industriel et ce produit n'est pas accepté dans le programme.



Traffic marking paint is an industrial product and is not acceptable.

La peinture de signalisation est un produit industriel et n'est pas accepté.





All glues, contact cement and adhesives are not acceptable.

Toutes les colles, ciments de contact et les adhésifs ne sont pas acceptés.



Wood preservatives that contain pesticides are not acceptable.

Les préservatifs pour le bois contenant des pesticides ne sont pas acceptés.



This is a non-aerosol liquid automotive paint which is not accepted by the program. Only aerosol automotive paint may be accepted.

Les peintures automobiles ne sont pas acceptées par le programme (sauf en aérosol).



This is an industrial catalyst and is not acceptable in the program. All catalysts are not accepted by the program.

Tous les catalyseurs ne sont pas acceptés par le programme.



Paint strippers are not acceptable.

Les décapants ne sont pas acceptés.



Quick dry, rapid dry, rapid cure, fast dry etc. are unacceptable as they are industrial paint products.

Les peintures à séchage rapide ne sont pas acceptés.



Unlabelled containers or unknown products are not acceptable at all.

Les récipients sans étiquette ou les produits inconnus ne sont jamais acceptés.



Anti-fouling paint contains pesticides. It is not an acceptable product. Antifouling or marine bottom paint is not acceptable.

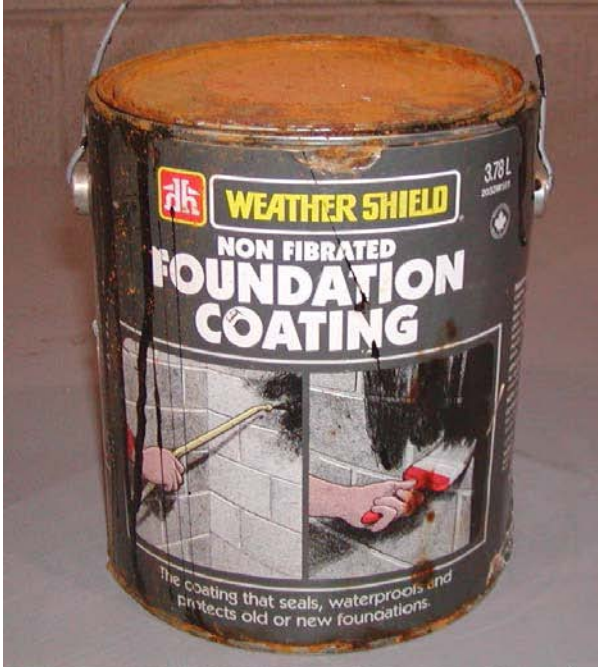
La peinture antisalissure contenant des pesticides ou les peintures à coque de navire ne sont pas acceptés.



Corrosive products such as bleaches, cleaners and other acids and bases are not acceptable.

Les produits corrosifs tels que des agents de blanchiment, des décapants, d'autres acides et les bases ne sont pas acceptés.





Foundation Coatings are not acceptable.

Les enduits de fondation ne sont pas acceptés



Foundation Coatings and Damp Proof Coatings are not acceptable.

Les enduits à fondation et les enduits résistants à l'humidité ne sont pas acceptés.



Paint not in original containers is not acceptable.

La peinture qui n'est pas dans des récipients originaux n'est pas acceptée.



Paint not in original containers is not acceptable.

La peinture qui n'est pas dans des récipients originaux n'est pas acceptée.



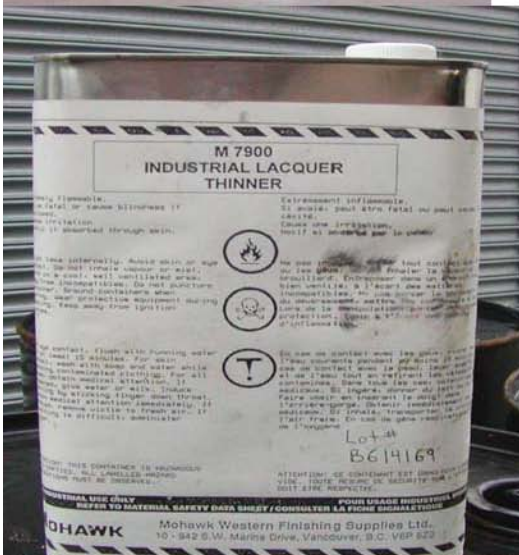
Paint not in original containers is not acceptable.

La peinture qui n'est pas dans des récipients originaux n'est pas acceptée.



Nitrocellulose based paints are not acceptable.

Les peintures à base de nitrocellulose ne sont pas acceptés.



Paint thinners and items labeled Industrial are not acceptable.

Les diluants et les peintures industrielles ne sont pas acceptés.



Unknown items or unlabelled containers are not acceptable.

Les produits inconnus ou les récipients non-étiquetés ne sont pas acceptés.





Catalysts are not acceptable.

Les catalyseurs ne sont pas acceptés.



Paints labeled as “Industrial Use Only” are not acceptable.

Les peintures où l'étiquette mentionne “utilisation industrielle seulement” ne sont pas acceptées.



Turpentine and Paint Thinners are not acceptable.

Les diluants de peinture ne sont pas acceptés.



Floor Finishes are not acceptable.

Les finis à plancher ne sont pas acceptés



Acids are not acceptable.

Les acides ne sont pas acceptés.



Drywall compound is not acceptable.

Le composé pour cloison sèche n'est pas accepté.





Envoyer par courriel ou « faxer » le formulaire complété mensuellement à:  
courriel: lori@productcare.org  
« fax »: 1-866-975-2982

## Programme de recyclage de peinture au Nouveau Brunswick

# Inspection mensuelle du Dépôt liste de vérification

Mois \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_

**S.V.P. cochez ainsi (✓) si c'est correct ou faites une croix (x) si une attention doit être apportée**

<input type="checkbox"/> Bacs et couvercles sont en bon état.	<input type="checkbox"/> Nombre total de bacs sur le site (écrire) _____ (S.V.P. inclure tous les cuves sur le site dans ce total)
<input type="checkbox"/> Trousse de déversement sont complètes et prêtes à l'usage.	<input type="checkbox"/> Nombre total de barils sur le site (écrire) _____
<input type="checkbox"/> Le personnel en place a été formé.	<input type="checkbox"/> Les affiches de 'Dépôt de peinture' & 'Directives concernant les produits' sont propres, en place et lisibles.
<input type="checkbox"/> Le lieu de collecte est propre et organisé.	<input type="checkbox"/> Le Dépôt est fermé et sécurisé après les heures d'ouverture.
<input type="checkbox"/> Les brochures du programme sont accessibles.	<input type="checkbox"/> Pas d'infraction à la réglementation
<input type="checkbox"/> Le manuel de dépôt est accessible au personnel.	<input type="checkbox"/> Pas de déversement

*S.V.P apportez des commentaires pour les items ci-dessus qui ont une croix (x) et inscrivez les choses dont vous avez besoin:*

\_\_\_\_\_  
Nom du Dépôt

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Personne complétant le formulaire  
(S.V.P Nom en lettres d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Signature

## Programme de recyclage de peinture du Nouveau Brunswick

**Ce document est un formulaire de libération de responsabilité. S'il vous plaît, lire avec attention**

À : Product Care Association et À: \_\_\_\_\_  
 Nom du propriétaire /Gestionnaire du Dépôt et adresse (adresse complète)

Je confirme que le produit (le "Produit") reçu par mes soins aujourd'hui est offert en tant qu'Échange de peinture gratuite en accord avec le programme de recyclage au Nouveau Brunswick. J'ai aussi connaissance que Product Care Association, ses membres, administrateurs, dirigeants, employés, agents et sous-traitants (appelés collectivement "Product Care") NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION, NI N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUE CE SOIT QUANT NOTAMMENT À LA QUALITÉ MARCHANDE, LA QUALITÉ, LE CONTENU OU L'ORIGINE DE CE PRODUIT, QUANT À L' ADEQUATION DE CE PRODUIT À QUELQUE FONCTION QUE CE SOIT.

J'accepte le Produit "tel quel" et j'ai connaissance que le Produit n'a pas été inspecté par le Programme. J'ACCEPTÉ TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS AVEC QUELQUES USAGES QUE CE SOIT DU PRODUIT. En contrepartie pour ce produit, je libère Product Care de toutes réclamations, dommages, pertes, causes d'action, ou actions survenant à partir de la réception de ce Produit et je renonce à tous mes droits légaux à l'encontre de Product Care en rapport avec l'acceptation et l'utilisation de ce Produit.

Je certifie que si j'ai une quelconque raison de suspecter que le Produit a été altéré de quelques manières que ce soit ou que le contenu diverge de l'information de l'étiquette d'origine, je ne dois pas utiliser ce Produit et le retourner dans un Dépôt de collecte à proximité sans frais.

DATE: (en lettres d'imprimerie S.V.P.)	NOM: (en lettres d'imprimerie S.V.P.)	SIGNATURE: (Confirme la décharge de responsabilité)	NUMERO DE TELEPHONE	LATEX		ALKYDE	
				Nombre de contenant		Nombre de contenant	
				1 GAL	5 GAL	1 GAL	5 GAL
<b>TOTAL DES CONTENANTS:</b>							

\_\_\_\_\_  
 Nom de l'opérateur du Dépôt (en lettres d'imprimerie S.V.P.)

\_\_\_\_\_  
 Signature

\_\_\_\_\_  
 Date



**DEPOT –Envoyez le formulaire dûment complété à Product Care par courriel: lori@productcare.org ou par «Fax»: 1 866-975-2982**

PROGRAMME DE RECYCLAGE AU NOUVEAU BRUNSWICK

URGENCE et/ou RAPPORT D'INCIDENT

(Page 1 of 2)

Nom du Dépôt:

\_\_\_\_\_

Lieu du Dépôt:

\_\_\_\_\_

Nom de l'employé :

\_\_\_\_\_

Numéro de  
Téléphone:

\_\_\_\_\_

Date de l'incident:

Heure de  
l'incident:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Cochez les cas d'urgence s'appliquant et remplir avec l'information pertinente :**

(joindre une feuille séparément si vous avez besoin de plus de place)

**DÉVERSEMENT?**

- |                                                                                                                                           |                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Déversement dans le stationnement                                                                                | <input type="checkbox"/> Déversement causée par le client                                                                       |
| <input type="checkbox"/> Déversement à l'accueil                                                                                          | <input type="checkbox"/> surface sur laquelle se situe le déversement                                                           |
| <input type="checkbox"/> Déversement causé par une réaction chimique, si oui mettre la liste des produits chimiques concernés (si connu): | <input type="checkbox"/> gravier <input type="checkbox"/> asphalte <input type="checkbox"/> béton <input type="checkbox"/> bois |
| _____                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Déversement dans une autre zone:                                                                       |
| _____                                                                                                                                     | _____                                                                                                                           |

**INCENDIE?**

- |                                                                         |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Incendie dans le stationnement                 | <input type="checkbox"/> Incendie à l'accueil                                                        |
| <input type="checkbox"/> Incendie dans le baril de peintures en aérosol | <input type="checkbox"/> Incendie dans les bacs à peinture                                           |
| <input type="checkbox"/> Appel des pompiers                             | <input type="checkbox"/> Extincteurs d'incendie utilisés (si oui, l'extincteur (s) doit être rempli) |
| <input type="checkbox"/> Incendie dans un autre lieu _____              | _____                                                                                                |

**DOMMAGE AUX BIENS ET BATIMENTS?**

- |                                                 |                                                  |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Equipements endommagés | <input type="checkbox"/> Bâtiments endommagés    |
| <input type="checkbox"/> Bacs endommagés        | <input type="checkbox"/> Autres biens endommagés |
| _____                                           | _____                                            |



**URGENCE ET/OU RAPPORT D INCIDENT**  
**(Page 2 of 2)**

**Décrire en détail l'incident, ou l'accident** (Ceci inclut l'exposition à des produits chimiques, fumée, inhalation de produits chimiques, blessures, dommages aux biens et bâtiments. Si un déversement est survenu, qu'est-ce qui a été renversé, et toutes autres informations pertinentes en rapport avec cet incident) – Utiliser des feuilles supplémentaires si nécessaire

**Décrire vos actions en réponse à l'incident** (Qu'avez-vous fait?) – Utilisez des feuilles supplémentaires si nécessaire

**Est-ce que le personnel portait des vêtements / équipements de protection?**

OUI

NON

**Quelqu'un a-t-il été blessé?**

OUI

NON

Si oui, joindre une copie du formulaire de Travail Sécurité NB et l'enregistrement de ce rapport.

**Quelles sont vos suggestions pour éviter qu'un tel incident se reproduise dans le futur?**

---

---

Appelez et rapportez l'incident immédiatement au numéro d'urgence ci-dessous si le déversement dépasse 2 gallons de peinture, si le déversement a causé des dommages à l'environnement, en cas de blessure ou d'incendie. S'il vous plait, complétez le document et « faxez-le » ou envoyez-le par courriel (et tout autre document si applicable) à Product Care.

**TELEPHONE D'URGENCE (24 HEURES)**  
**1-888-772-9772**

courriel: [lori@productcare.org](mailto:lori@productcare.org)  
Fax: 1-866-975-2982 (sans frais)

**Nom de l'Employé**

---

**Signature** \_\_\_\_\_

**Nom du Directeur**

---

**Signature** \_\_\_\_\_